

INNOVEYR surfaces

Fiche technique

ECOCERT ECODÉTERGENT

EGEPUR MAXI

Dégraissant surfaces hyperactif

Produit prêt à l'emploi destiné à éliminer par pulvérisation-essuyage toutes les salissures y compris les plus tenaces sur toutes les surfaces lavables. Il s'utilise également pour éliminer les traces d'encres, de rouge à lèvres, de graisses et de nicotine. Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.
Contient un solvant issu de la fermentation de substrat agricole.

Mode d'emploi

S'utilise pur sur les surfaces fortement encrassées.
Peut se diluer dans de l'eau à 10 % pour l'entretien des surfaces faiblement encrassées.
Pulvériser le produit sur la surface à nettoyer, laisser agir quelques minutes puis essuyer avec un chiffon doux et non pelucheux.
Il est inutile de rincer sauf dans le cas de surfaces pouvant être au contact de denrées alimentaires.
« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation »

Conditionnements

Emballage :
carton de 12 pulvérisateurs de 750 ml, carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- **Aspect : liquide limpide incolore**
- **pH 10,7 - 11,4**
- **Densité : 1,01 - 1,03**

Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.
Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

ILésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur http://detergents.ecocert.com

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.
Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

26-07-2025 Ind. 7

C.A Contact Alimentaire

SANS VLER



* Sans Valeur Limite d'Exposition Règlementaire française.

EYREIN INDUSTRIE

FABRIQUÉ EN FRANCE

Siège social : ZAC de la Montane, Allée des Iris | 19800 EYREIN
Tel: +33 (0)5 55 27 65 27 | www.eyrein-industrie.com
Produit fabriqué en France | EMB : 19081